

# KANNADIG AN TI-KËR BULLETIN MUNICIPAL SPECIAL CONFINEMENT

Numéro 2 – Vendredi 03/04/2020

CONFINEMENT NATIONAL

Le dispositif de confinement est prolongé jusqu'au 15 avril.  
Si la situation sanitaire l'exige, il pourra être reconduit après cette date.



**RESERVE DE BENEVOLES : PARTICIPER A LA SOLIDARITE**, c'est possible pour tous à partir de 16 ans. Vous souhaitez aider ? Inscrivez-vous en complétant le formulaire disponible sur le site internet <http://www.plouneour-brignogan-plages.fr> ou en flashant le QR code ci-contre. Une cinquantaine de bénévoles ont déjà rejoint la réserve. Merci !



**LES DEUX MAIRIES RESTENT OUVERTES, MAIS IL EST IMPERATIF D'APPELER AVANT DE VENIR !**

**ACCUEIL TELEPHONIQUE** : Mairie de Brignogan-Plages, 8h45 / 12h15 et 13h30 / 17h15 au 02.98.83.40.06.

Mairie de Plouneour-Trez, uniquement le matin, au 02.98.83.41.03.

Mail : [mairie@plouneour-brignogan.bzh](mailto:mairie@plouneour-brignogan.bzh). Site internet : <http://www.plouneour-brignogan-plages.fr>.

Avant toute sortie autorisée, n'oubliez pas de vous munir des documents nécessaires pour vos déplacements. Ils sont à votre disposition dans les deux sas des Mairies. Recommandations du gouvernement pour vous protéger et protégez les autres : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus).

*Les personnes seules, fragiles ou en difficulté durant cette période peuvent téléphoner en mairie pour se faire connaître. N'hésitez pas également à faire un signalement en Mairie si vous connaissez dans votre entourage des personnes vulnérables. 02.98.83.40.06.*

**AUTORISATIONS D'URBANISME DELIVREES - Non opposition à DP** : Yann ABIVEN, route de Nodeven, extension d'habitation. Pierre ABAUTRET, 5 avenue Général de Gaulle, rénovation habitation. Marc PENGAM, 10 route de Cleusoër, extension habitation. Richard LE MENN, 8 route de Roscao, création garage. **Accord de PC** : Rêves de mer, 3 place de la Mairie, extension de bureaux. Bertrand CRENN, rue Ar Goas Vian, construction maison individuelle. LB Immobilier, 35 avenue Général de Gaulle, rénovation d'un hôtel. Noël GAC, 21 rue des Aubépines, extension habitation.



LA POSTE

**L'AGENCE POSTALE COMMUNALE** est fermée jusqu'à nouvel ordre. Seules les personnes connues comme ne disposant pas de carte bancaire peuvent effectuer des retraits au guichet, sur rendez-vous. *Appelez la mairie si vous avez une question à ce sujet.*

Les horaires de la poste de Lesneven sont : 9 h-12 h et 13 h 30-16 h 30 du lundi au vendredi.

Les facteurs assurent leurs tournées les mercredi, jeudi et vendredi.

**Opérations possibles à la poste de Lesneven** : retrait d'argent, paiement pré-posable, Western Union (vous récupérez votre argent mais pas de possibilité d'envoi), retrait de colis uniquement (pas d'expédition), envoi et retrait de recommandés. Les autres opérations (achat de timbres, enveloppes) sont réalisées sur les machines automatiques.

**Le bar des Mouettes pour le relais poste est actuellement fermé.**

## Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très régulièrement les mains



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

## La distance sociale préconisée



Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres

**Coronavirus COVID-19**

**Sanctions encourues pour violation des mesures de confinement**

<p>Première sanction</p> <p>Amende forfaitaire de <b>135 €</b></p>	<p>Récidive dans les quinze jours</p> <p>Amende forfaitaire de <b>200 €</b> majoration à 450 €</p>	<p>Verbalisation à plus de trois reprises dans un délai de trente jours</p> <p>Délict puni d'une amende de <b>3750 €</b> et passible de <b>6 mois d'emprisonnement</b></p>
--	--	--



**Nouvel arrêté en vigueur au 26 mars portant interdiction des accès aux espaces côtiers et plans d'eau intérieurs dans le Finistère** téléchargeable sur le site <http://plouneour-brignogan-plages.fr> rubrique « covid-19 informations municipales ». **La mairie nous demande de faire preuve de discipline et de respecter les consignes. Les contrôles de gendarmerie sont nombreux. Soyons responsables, restons chez nous !**



**AUTORISES A ETRE OUVERTS : PROXI - 02.98.83.40.57 – Livraison possible.**

**BREIZH MARKET – 02.29.62.67.08 – paiement par carte ou chèque uniquement – Livraison possible.**

**LE FOURNIL boulangerie – 02.98.41.25.47.**

**LE GRAND LARGE Tabac Presse Pain – 02.98.83.55.85**

**VENTES A EMPORTER : RESTRICTION DES HORAIRES.** L'arrêté préfectoral en date du 20/03/2020 impose que les restaurants et débits de boissons qui exercent la vente à emporter ou la livraison, cessent leur activité entre 22 h et 5 h. Aucun autre service de livraison aux particuliers ne sera accepté dans cette tranche horaire, excepté pour les personnes de 65 ans et plus conformément à l'article L113-1 du Code de l'action sociale et des familles.

**Marché du vendredi matin Place de la Liberté : fruits et légumes, légumes bio, fromages et produits laitiers, pains, boucher et poissonnier. Les étals sont éloignés les uns des autres, merci de respecter les distanciations sociales !**

**MECAMER** : souhaite la mise en place d'un système de drive pour le retrait de marchandises (antifouling, pièces mécaniques, pêche, tous les articles se trouvant en magasin) tout en respectant les règles sanitaires. Commande par mail, sms ou téléphone. Les démarches vous seront expliquées lors d'échanges directement avec eux. Un redémarrage de l'atelier est programmé au 15 avril dans les mesures préconisées pour tous. 02.98.83.52.69, 06.63.95.35.02, [mecamer29@wanadoo.fr](mailto:mecamer29@wanadoo.fr). Merci de votre soutien !



**INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES :**

**SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - SPED**

**LES DECHETS NON PRIORITAIRES RESTENT A DOMICILE**

Tant que la situation sanitaire le permet les tournées des camions de collectes (bacs et colonnes) sont maintenues sans perturbations. Cependant, la CLCL souhaite au maximum limiter les va-et-vient de ses agents et usagers. Il est alors rappelé de garder chez soi ses déchets de jardin ou encombrants jusqu'à réouverture de la déchèterie et aires de déchets verts. Tout déplacement vers ces sites n'étant pas considéré comme de première nécessité est immédiatement passible d'une amende de 135 €. Les dépôts sauvages, quant à eux, peuvent engendrer une contravention pouvant aller jusqu'à 1 500 € ainsi qu'une facturation de 50 € pour frais de nettoyage.

**BIEN TRIER, UNE ATTITUDE PRIMORDIALE EN PERIODE DE PANDEMIE**

Afin de protéger nos agents de tout risque de contamination, il est demandé de respecter les gestes de tri et de ne pas déposer vos mouchoirs, masques ou gants dans les emballages secs. Ces déchets étant souillés, ils ne peuvent être revalorisés. Leur place est donc dans les ordures ménagères. Il est également préconisé pour les personnes malades de mettre ces équipements dans un premier sac fermé après en avoir chassé l'air (afin d'éviter qu'ils éclatent en cas d'écrasement dans la benne).

**NETTOYAGE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRES**

Dans un souci d'hygiène et de limitation des nuisances, une campagne de lavage et de désinfection de l'ensemble des colonnes d'ordures ménagères sera effectuée du 30 mars au 7 avril. Pour rappel, ces espaces sont des lieux communs ; il convient donc à chacun de rendre leurs abords agréables en les gardant aussi propres que vous souhaitez les retrouver lors de votre prochain passage. Ne déposez aucun déchet à terre, ils ont tous une place prévue.

Merci de votre bienveillance, le respect de ces consignes simples assure la protection de tous !

Pour tous renseignements, l'accueil du service est accessible de 8 h à 17 h ou à l'adresse [riom@clcl.bzh](mailto:riom@clcl.bzh) et au 02.98.21.87.88.

Les contrôles du service public d'assainissement non-collectif (SPANC) sont suspendus.

L'accueil du service eau et assainissement est également accessible par mail à [contact-eauetass@clcl.bzh](mailto:contact-eauetass@clcl.bzh) ou par téléphone au 02.98.83.02.80. Pour toute demande urgente d'intervention le service d'astreinte est également accessible 24 h/24 à ce numéro.

**ÉCONOMIE** : afin de faire face aux circonstances actuelles et soutenir les activités professionnelles impactées par les dernières mesures de confinement, n'hésitez pas à consulter la synthèse des mesures téléchargeable sur notre site internet : <https://www.clcl.bzh/actualites/400-coronavirus-eco>. Notre chargée de développement économique est joignable par mail à [économie@clcl.bzh](mailto:économie@clcl.bzh). Contacts cellule d'urgence : au niveau régional 02.99.12.21.44 de 9 h à 18 h ou par mail à [continuite-eco@directe.gouv.fr](mailto:continuite-eco@directe.gouv.fr), au niveau du Finistère, numéro vert : 0800 74 09 29 (9 h/12 h et 14 h/17 h).

Question  
**SANTÉ**



**MAISON MEDICALE** : zone de la Gare, 02.98.83.51.31.

**PHARMACIE** : avenue du Général de Gaulle, 02.98.83.40.14.

**PHARMACIE DE GARDE** : 3237.

**CABINETS INFIRMIERS** : Brignogan-Plages (02.98.83.55.25), 6 avenue du Général de Gaulle. **En raison de l'épidémie, pas de permanences au cabinet.**

Plouneour-Trez (02.98.83.55.44), place de la Mairie, permanences au cabinet de 8 h à 8 h 30 tous les jours sauf le week-end.

**AMR** : avenue de Général de Gaulle, 02.98.83.45.18.

**DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE** : sas mairie de Brignogan, sas de la bibliothèque place de la Mairie à Plouneour, sur le côté de la salle de sports à Plouneour, au stade de foot à Kervillo.

**NUMEROS D'URGENCE** : Pompiers 18 – SAMU 15 – Gendarmerie de Lesneven 02.98.83.00.40.